

# le nouveau Campus

## EDITO :

*Tu étais étudiant l'an dernier. Tu connais la fac. Tes études t'intéressent, tu as des idées pour améliorer leur contenu, pour trouver plus facilement un débouché. Mais tu connais également les difficultés que l'on rencontre pour réussir ses études. C'est pour cela que nous nous adressons à toi.*

*La loi d'orientation, cette année, ne sera plus une discussion générale sur les grands principes. Dans chaque UER il faudra discuter concrètement de ce que sera le contenu des enseignements, ses formes... Tu le sais, si les étudiants ne disent rien, personne d'autre ne le fera à leur place.*

*Cette rentrée est marquée également par des hausses importantes des droits d'inscription, du R.U. Pour combien d'entre nous cela signifie-t-il des difficultés supplémentaires ? Pour l'avoir déjà vécu, tu le sais, essayer de s'en sortir seul, subir, c'est la meilleure garantie de perdre pied, de ne pas s'en sortir.*

*Cette année encore des dizaines d'entre nous risquent d'abandonner leurs études, d'échouer, comme les années précédentes. Alors que la loi d'orientation peut améliorer notre formation, allons-nous continuer à laisser cette situation se poursuivre dans notre amphi mais aussi et surtout en première année ? Tu le sais il suffit parfois de peu de choses pour s'accrocher, pour réussir : un poly, un groupe de révision, des annales, connaître d'autres étudiants...*

*Pour toutes ces raisons, et pour d'autres encore, tout nous conduit à ne pas rester isolé, à ne pas nous contenter de suivre les cours chacun dans son coin en essayant de s'en sortir au mieux.*

*Nous te faisons une proposition : ensemble, créons l'Association UNEF des étudiants de l'UER. Elle s'occupera de toutes ces questions et de toutes celles qui t'intéressent.*

*De la première à la dernière année, dans ton UER, les étudiants se connaîtront, feront leurs études ensemble, régleront les difficultés ensemble. Ce sont eux qui décideront ensemble de ce que fera l'Association.*

*Avec l'UNEF ils disposeront de moyens importants pour le faire : connaître d'autres associations, avoir l'information, l'aide pour développer l'entraide (service voyage coopérative, photocopies, ciné-clubs...), des élus au niveau local et national, en un mot ils constitueront une force. Ensemble, adhérons à l'Association.*

Les élus « SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE »



# Loi d'orientation : transformons l'essai !

La nouvelle loi d'orientation, NLO pour les intimes, a fait couler beaucoup d'encre. Les comparaisons allaient bon train : mai 83 = mai 68 à l'envers. En fait, c'était le mot d'ordre de ceux pour qui tout changement doit être proscrit à l'Université. Car le problème est bien là : l'Université où nous étudions est un formidable gâchis d'intelligences, 40 % d'entre nous quittent la fac sans diplôme, la sélection sociale exclut de l'enseignement supérieur plus de 90 % des enfants de milieu modeste et en plus nos formations ne nous donnent aucune qualification professionnelle.

La NLO a pour ambition de modifier cet état de fait, d'engager la construction d'une Université de la réussite, de la qualification. Ce qui, on le comprend aisément, n'est pas pour plaire aux élitistes de tout poil.

L'UNEF a été la seule à engager la discussion d'une manière constructive et novatrice avec les débats qu'elle a organisés dans les facs et qui ont réuni des milliers d'étudiants face à des députés.

Cela ne s'était jamais vu, nos campus avaient souvent connu, sous Saunier-Seïté les CRS, mais jamais les députés. La concertation était en route et elle a fait son chemin. Non seulement nous avons permis le maintien du changement à l'ordre du jour contre tous les adeptes du statu-quo, mais en plus nous avons gagné les modifications que nous demandions.

⇩

## Avec l'unef,

## nous avons gagné :

Plusieurs articles ont été transformés reprenant l'essentiel de nos propositions :

### Article 1

Il précise que l'Université prend une part active au développement régional et national, à l'essor économique en prenant en compte les besoins de la population.

### Article 2

Il garantit à tout bachelier le droit de s'inscrire dans l'établissement de son choix. Avec la garantie d'être inscrit, s'il le désire, dans son académie d'origine.

### Article 13

« L'admission dans les formations du deuxième cycle est ouverte à tous les titulaires des diplômes sanctionnant les études de premier cycle.

(...) La liste limitative des formations dans lesquelles cette admission peut dépendre des capacités d'accueil des établissements et, éventuellement, être subordon-

née au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat, est établie par un décret après avis du CNESER. La mise en place de ces formations prend en compte l'évolution prévisible des qualifications et des besoins, qui font l'objet d'une évaluation régionale et nationale. »

### Article 26

Le nombre d'étudiants dans le conseil d'administration est augmenté entre 20 et 25 % au détriment des personnalités extérieures entre 20 et 30 %.

### Article 49

Le débat à l'Assemblée a été l'occasion pour le Ministre de rappeler la priorité qu'il entendait donner aux bourses et aux cités universitaires.

### Financement des universités

Le Ministre a rappelé que rien d'efficace ne sera fait sans moyens.

## Décrets : à nous de jouer !

L'UNEF a obtenu du Ministre, quand elle l'a rencontré le 20 mai dernier, la garantie que les étudiants seraient associés à la rédaction des décrets relatifs à la mise en place de la loi.

Mais une loi, si belle soit-elle ne reste qu'une coquille vide si nous ne veillons pas à son application.

Ne nous faisons aucune illusion, ceux qui ont mis tant d'énergie à combattre le changement ne vont pas désarmer. A tous les niveaux ils vont tout mettre en œuvre pour freiner, bloquer le changement.

### Maintenant tout se joue dans ton UER !

Tu veux un stage, des réunions d'information, des U.V. professionnelles, des conférences, des moyens pour étudier ?

### CELA DEPEND DE TOI !

S'il ne faut pas attendre que tout vienne du haut, cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas se préoccuper du contenu des décrets relatifs à la loi. Et ceux-ci ne vont pas tarder, ainsi le décret relatif au 1<sup>er</sup> cycle sera débattu pendant le 1<sup>er</sup> trimestre.

*Le Monde de l'Education* de fin juin 83 a fait paraître les premières réflexions d'un groupe de travail du Ministère (pour avoir ce texte, contacte les élus UNEF de ton amph). D'après la loi, le 1<sup>er</sup> cycle doit « permettre à l'étudiant d'acquérir, d'approfondir et de diversifier ses connaissances dans les disciplines fondamentales ouvrant sur un grand secteur d'activité ». Ceci se traduirait par 4 grands blocs (grosso-modo liés aux secteurs scientifique, lettre et sciences humaines, action sociale, économie-droit).

### Qu'est-ce que cela doit être dans les faits ?

Quel enseignement doit-on recevoir, quel cursus est le plus adapté ? Nous ne sommes pas sans idées, nous avons tous dénoncé la coupure de la fac avec la réalité, nous avons l'expérience de ce que sont aujourd'hui les DEUG et de ce qu'il faudrait modifier, adapter pour qu'ils correspondent à ce que nous voulons.

Cela montre la nécessité d'un grand débat amph par amph, UER par UER sur notre enseignement, sur ce que nous en attendons. L'UNEF en cette rentrée lance le débat.

### Tu as la parole.

Ensemble, engageons la discussion, agissons pour que plus un étudiant ne sorte sans qualification.

## Justice sociale : OUI !

Les hausses pour les étudiants, en cette rentrée, sont impressionnantes. Elles vont porter un rude coup au pouvoir d'achat de ceux qui ont le plus de mal à joindre les deux bouts ; bon nombre d'étudiants vont se trouver confrontés à des difficultés insurmontables.

Mais l'effort, c'est pour tout le monde dit-on ? Oui, à condition qu'il ne nous empêche pas de faire des études dans des conditions acceptables. Et cela va être le cas pour beaucoup.

C'est pour cela que l'UNEF t'appelle à réagir afin que des mesures de justice sociale soient prises pour ceux qui connaissent des difficultés.

Parallèlement, nous devons exiger de mieux manger au R.U. (et les restaurations font partie de l'aide sociale) doivent être prises en fonction de la situation sociale de chacun.



**C'est pour aller dans le sens d'une plus grande justice sociale que l'UNEF propose :**

1. Le versement d'une allocation de rentrée, et dès le 1<sup>er</sup> terme des bourses, de 500 F aux boursiers et aux résidents afin de leur permettre de faire face au coût de la rentrée.
2. La création d'une nouvelle carte du CROUS (BO3) spécifique aux boursiers et aux résidents leur permettant d'acheter des tickets de R.U. à un prix équivalent à la subvention que verse l'Etat par repas, soit 6,75 F.
3. La mise en place dans chaque Université d'une commission chargée de recenser et d'étudier les dossiers des étudiants demandant l'exonération des droits d'inscription (la loi prévoit la possibilité d'exonérer 10 % d'étudiants non boursiers).

## INFOS PRATIQUES

Maintien des bourses

*Si tu as raté tes examens cette année, tu peux faire une demande de maintien exceptionnel des bourses. Adresse-toi aux assistantes sociales de ta fac et aux élus « SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE » pour qu'ils appuient ton dossier.*

Taux des bourses

Bourses de service public ... 10 242 F

Allocation d'étude

1<sup>re</sup> année de 3<sup>e</sup> cycle . . . . . 11 025 F

Bourses d'agrégation . . . . . 11 808 F

+ 12 % pour les bourses de l'enseignement supérieur.

## AUX BOURSIERS, AUX RÉSIDENTS, À TOUS CEUX QUI ONT DES DIFFICULTÉS À JOINDRE LES DEUX BOUTS...

L'UNEF s'adresse à toi, à l'occasion de cette rentrée universitaire car il nous semble urgent d'agir pour que nous ne nous retrouvions pas placés devant des difficultés insurmontables. Depuis deux ans, le gouvernement a décidé de privilégier l'aide sociale directe pour lutter contre les inégalités sociales. Cette année, les bourses augmentent de nouveau de 12 % à la rentrée. Mais à cette rentrée, il va y avoir une baisse du pouvoir d'achat et pour beaucoup, cela sera insupportable :

- les frais d'inscription ont augmenté de façon importante, même si les boursiers sont exonérés en partie de ces frais, certaines augmentations, sans compter l'augmentation générale du coût de la vie, les touchent ;
- l'augmentation du ticket de R.U. rognera complètement la hausse des bourses. Cette mesure remet en cause les objectifs même du gouvernement en matière de justice sociale.

L'UNEF t'appelle à ne pas accepter ces hausses. Il faut que toutes les décisions du Ministère en matière d'aide sociale tiennent compte de la situation sociale de chacun.

Et celles-ci, pour les boursiers, les résidents notamment, sont insupportables.

L'UNEF a fait au Ministère deux propositions qui vont dans le sens d'une plus grande justice sociale.

**Il y a 110 000 boursiers**

**100 000 résidents**

**c'est une force importante, si nous agissons ensemble pour obtenir satisfaction !**

**LES ELUS UNEF-FRUF-UGE AU CROUS**

## LES HAUSSES PREVUES A LA RENTREE 83-84

	82-83	83-84	
Cités-U	330-474	350-490	5 à 9%
Restau-U	6,80 F	8 F	43% en deux fois + 30%/8,15 F
Droits d'inscription	150 F	200 F	+ 33%
Sécurité sociale	168 F	290 F	+ 72%
M.N.E.F.	285 F	310 F	+ 17%

Taux d'inflation (prévu) : environ 8%

# ENTRAIDE :

En 2<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> cycle, la fac, tu connais !

Depuis déjà plusieurs années, tu vis au quotidien la réalité de ta fac.

C'est bien souvent la fac « hall de gare », anonyme, mais en tout cas, c'est rarement l'endroit où l'on peut aussi se retrouver, se détendre,

— c'est aussi la fac isolée du reste de la ville ; le bureau de tabac, la librairie, la papeterie sont souvent très loin,

— c'est encore le manque de moyens pour étudier, peu ou pas de photocopies de cours, jamais d'annales d'examens, le matériel de T.P. inadapté, la bibliothèque pauvre en revues et en livres utiles,

tout cela à des degrés divers, tu le connais ! Mais ce n'est pas fatal !

Quand nous sommes étudiants, nous avons une série de besoins, une foule d'idées pour avoir une vraie vie d'étudiant.

Avec l'Association UNEF, ensemble nous organisons et nous mettons en place ce qu'il faut pour répondre à nos besoins — et cela est possible !

— Parce qu'on est ensemble, nous pouvons organiser des groupes de révision avant les examens, faire des fiches de lecture ou des résumés de bouquins à la disposition de tous,

— parce que l'Association dispose des moyens de l'UNEF (imprimerie, Coop nationale, etc.), nous pouvons dans l'amphi, tirer les photocopies nécessaires, le mémoire de maîtrise ou une thèse de qualité.

Mais dans le même temps, ensemble dans l'Association, nous avons les moyens d'animer la fac, d'organiser grâce au Service Voyages de l'UNEF et ses contrats avec l'UCPA, des stages de langues, des week-ends sportifs (ski, voile...) pour un amphi ou une U.V.

Isolés, tout cela nous ne pouvons pas le faire ; ensemble, avec les moyens de l'Association, c'est réalisable.

Plus nous serons nombreux à être rassemblés, plus nous serons efficaces, plus nous pourrons organiser d'initiatives.

On le voit s'entraider, c'est rompre avec l'anonymat, le système D, c'est organiser concrètement la solidarité étudiante. Alors, dès la rentrée n'hésite pas, pour changer le climat à la fac, pour te doter de moyens nouveaux pour réussir, rejoins l'Association UNEF de ton UER, participe à sa mise en place.

SYNDIQUE-TOI !

## ELECTIONS UNIVERSITAIRES

Dans quelques mois, vont avoir lieu les élections universitaires. Elles nous permettent chaque année d'élire des représentants qui peuvent nous informer, nous aider, avec lesquels nous pouvons décider pour mieux étudier. Elles nous permettent aussi de nous prononcer sur des propositions pour améliorer notre vie, notre formation.

Chaque année, l'Association UNEF des étudiants de ton UER présente des candidats « SOLIDARITE ETUDIANTE » afin qu'ensemble nous puissions mieux étudier.

Cette année, les nouveaux élus auront à mettre en place la réforme, c'est-à-dire si ces élections seront particulièrement importantes. A nous de saisir cette possibilité en allant voter massivement.

Les propositions de l'UNEF, tu les connais bien si tu désires être candidat sur les listes SOLIDARITE ETUDIANTE, renvoie ce bulletin.

**Je veux être candidat SOLIDARITE ETUDIANTE**

Nom ..... Prénom .....

Adresse ..... Tél. ....

Université ..... Année ..... UER .....

*J'adhère à l'association  
UNEF de mon U.E.R.*

*nom :*

*prénom*

*adresse*

*université*

*U.E.R.*

*année*

*UNEF 72, rue de Clichy*

*75009 PARIS ☎ 281 33 11*



n° 31 - Sept. 83

Journal publié par  
l'

**unef**

Supplément à  
UNEF INFORM  
n° 30

Commission paritaire  
n° 1142 D 73

Directeur  
de publication :  
D. DUBIEN

Rédactrice en chef  
Catherine LEGER

Imprimerie  
TETRAPOLY  
281.52.12